



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de LIGNÉ

Le JEUDI 14 MARS 2024 à 19 heures 30

ORDRE du JOUR :

Session ordinaire

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2024

» **DÉLIBÉRATIONS**

- Compa – Plan de mobilité simplifié 2024 – 2033
- Aménagement Cœur de bourg – Plan guide opérationnel
- Affaires foncières – Acquisition d'un bien place de l'Église
- Affaires foncières – Échange de terrains au lieudit La Soudairie
- Finances – Compte administratif 2023
- Finances – Compte de gestion 2023
- Finances – Affectation des résultats 2023
- Finances – Budget primitif 2024
- Finances – Contributions directes – Vote des taux 2024
- Coût de fonctionnement École Jules Verne
- Participation aux frais de fonctionnement de l'École Notre Dame pour l'année 2024
- Subventions et participations 2024
- Projet de maison médicale – Acquisition d'une cellule commerciale au sein du projet immobilier
- Répartition du produit des amendes de police
- Reversement d'une subvention à l'École Jules Verne
- Environnement – Lutte contre les corvidés
- Ressources humaines – Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents
- Ressources humaines – modification du tableau des emplois

» **COMPTES RENDUS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Compte-rendu des commissions municipales

Le Maire,



Maurice PERRION